

Essences contenant de l'alcool

Si l'on décide d'utiliser une essence contenant de l'alcool ("essence-alcool"), assurer que son indice d'octane est au moins égal à l'indice recommandé. Il existe deux types d'"essence alcool": le premier contient de l'éthanol, le second du méthanol. Ne pas utiliser une essence-alcool contenant plus du 10 % d'éthanol. Ne pas utiliser une essence contenant du méthanol (alcool méthylique ou alcool de bois) sans cosolvants et inhibiteurs de corrosion pour méthanol. Ne jamais utiliser une essence contenant plus de 5 % de méthanol, ceci même si elle contient des cosolvants et des inhibiteurs de corrosion.

NOTE:

- * Les dommages du circuit d'alimentation ou les problèmes de performances du moteur résultant de l'utilisation de carburants contenant de l'alcool ne sont pas couverts par la garantie. Honda n'est pas en mesure d'approuver l'utilisation de carburants contenant du méthanol car la preuve n'est pas encore pleinement faite qu'ils sont bien adaptés.
- * Avant de se ravitailler dans une station-service que l'on connaît mal, essayer de savoir si l'essence contient de l'alcool, quel est le type d'alcool utilisé et dans quel pourcentage. Si l'on constate une anomalie de fonctionnement après avoir utilisé une essence contenant de l'alcool, ou une essence que l'on suspecte d'en contenir, revenir à une essence que l'on sait ne pas contenir d'alcool.